PDF document freely made available by https://www.vessels-in-france.net

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Actualité

LE PHARE DE CORDOUAN, INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Publié le 17/05/2022

Crédits : Asa Photos - Smiddest

Depuis plus de quatre siècles, le phare de Cordouan veille sur l'estuaire de la Gironde et guide les navigateurs qui se rendent dans les ports girondins. Prouesse architecturale située à 7 km des côtes, il est la propriété de l'État. Le samedi 24 juillet 2021, le Comité du patrimoine mondial a validé l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de ce lieu emblématique. (Re)découvrez-le sous toutes ses facettes.

Un phare unique au monde, aux nombreux atouts

Le phare de Cordouan est un chef-d'œuvre d'architecture construit en pleine mer. Pensé à la fois comme un ouvrage de signalisation maritime et un monument grandiose, il est classé monument historique dès 1862, en même temps que la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Plus ancien phare en service, Cordouan appartient à l'État. La direction interrégionale de la mer Sud-Atlantique (DIRM SA) a la responsabilité des phares et de la signalisation maritime le long du littoral de Nouvelle-Aquitaine, afin de permettre aux navigateurs d'entrer et de sortir des ports en toute sécurité. En son sein, la subdivision des phares et balises du Verdon s'assure chaque jour que Cordouan continue à guider, comme il le fait depuis plus de 400 ans, les marins à l'entrée et la sortie du port de Bordeaux. Depuis 2010, l'État a par ailleurs confié au Syndicat mixte du développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest) la valorisation touristique du phare et son gardiennage à l'année, permettant à plusieurs milliers de visiteurs d'en profiter.

PDF document freely made available by https://www.vessels-in-france.net

PDF document freely made available by https://www.vessels-in-france.net

L’inscription au patrimoine mondiale de l’Unesco

Portée par le Smiddest et l’État depuis 2016, la candidature de Cordouan a mobilisé les acteurs locaux et nationaux mais aussi les citoyens, qui ont été plus de 13 000 à rejoindre le comité de soutien en ligne et à suivre l’avancement du dossier.

Proposée par la France au titre des biens culturels, la candidature de Cordouan a été validée par le Comité national des biens français du patrimoine mondial, sur la base de deux critères : un chef-d’œuvre du génie créateur humain et un symbole des grandes phases de l’histoire des phares du monde.

Le phare de Cordouan rejoint ainsi la liste du patrimoine mondial au même titre que la Grande Muraille de Chine ou les pyramides d’Égypte.

Les différents acteurs impliqués tout au long du projet de candidature continueront à avancer main dans la main afin de poursuivre une gestion durable du monument, assurer sa préservation et son rayonnement, mais aussi transmettre aux futures générations, au-delà du monument-phare lui même, les valeurs associées à ce précieux héritage.

Le phare de Cordouan inscrit au patrimoine mondial découvrez le en vidéo

Découverte du phare de Cordouan : suivez le guide !

Là où je t'emmènerai : Une nuit au phare de Cordouan
Crédits : Arnaud Bouissou / TERRA

En savoir plus sur la candidature de Cordouan

Communiqué de presse (24/07/21) : "Inscription du phare de Cordouan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : une victoire pour la patrimoine maritime français"

Les phares, patrimoine des côtes de France (PDF - 1.88 Mo)

PDF document freely made available by https://www.vessels-in-france.net